GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale, disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIEF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment abandonné
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifices du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de paroisse
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Résineux			
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (P)		
— — — à pin rouge	R (PR)		
— — — à pin gris	R (PG)		
— — — à mélèze	R (M)		
— — — à thuya (cèdre)	R (T)		
— — — à pruche	R (PR)		
— — — à sapin et/ou épinette	R (S)		
— — — (plantation)	R P		
Pessière			
— — — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée du sol)	E (E)		
— — — à thuya (cèdre)	E (T)		
— — — à mélèze	E (M)		
— — — à pin blanc	E (P)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PR)		
— — — à pin rouge	E (PR)		
— — — à pin gris	E (PG)		
— — — à sapin et/ou épinette	E (S)		
— — — (plantation d'épinette blanche)	E (S)		
— — — (plantation d'épinette noire)	E (E)		
— — — (plantation d'épinette rouge)	E (E)		
Sapinière			
— — — de sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)		
— — — à épinette noire	S (E)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	S (P)		
— — — à pin rouge	S (PR)		
— — — à pin gris	S (PG)		
— — — à mélèze	S (M)		
— — — à sapin baumier	S (SB)		
Pinède à pin blanc			
— — — avec pin rouge	P (PR)		
— — — à mélèze rouge (le mélèze occupant plus de 75% de la portée résineuse)	P (MR)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)		
— — — avec mélèze	P (M)		
— — — avec pin gris	P (PG)		
— — — avec pruche	P (PR)		
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P (S)		
— — — (plantation)	P (P)		
Pinède à pin rouge			
— — — de pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)	PR (PR)		
— — — à mélèze rouge (le mélèze occupant plus de 75% de la portée résineuse)	PR (MR)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)		
— — — avec mélèze	PR (M)		
— — — avec pin gris	PR (PG)		
— — — avec pruche	PR (PR)		
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)		
— — — (plantation)	PR P		
Pinède à pin gris			
— — — de pin gris occupant plus de 75% de la portée résineuse)	PG (PG)		
— — — avec thuya (cèdre)	PG (T)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)		
— — — avec mélèze	PG (M)		
— — — avec pin rouge	PG (PR)		
— — — avec pruche	PG (PR)		
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)		
— — — (plantation)	PG P		
Cédrière			
— — — de thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse)	T (T)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	T (E)		
— — — à mélèze	T (M)		
— — — à pin blanc	T (P)		
— — — à pin rouge	T (PR)		
— — — à pin gris	T (PG)		
— — — à pruche	T (PR)		
— — — à sapin et/ou épinette blanche	T (S)		
— — — (plantation de thuya)	T thuya		
Pruchaie			
— — — de pruche occupant plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)		
— — — à thuya (cèdre)	Pr (T)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — — à mélèze	Pr (M)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PR)		
— — — à pin rouge	Pr (PR)		
— — — à pin gris	Pr (PG)		
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)		
— — — (plantation)	Pr P		
MÉLÈZE			
— — — de mélèze occupant plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)		
— — — à thuya (cèdre)	M (T)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)		
— — — à pin blanc	M (P)		
— — — à pin rouge	M (PR)		
— — — à pin gris	M (PG)		
— — — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)		
— — — (plantation de mélèze européen)	M (E)		
— — — (plantation de mélèze japonais)	M (J)		
— — — (plantation de mélèze laricin)	M (L)		

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris	F1 PG	F1 PG (F1)	F1 PG (F1)
— — — — — — avec pin blanc	F1 P	F1 P (F1)	F1 P (F1)
— — — — — — avec pin rouge	F1 PR	F1 PR (F1)	F1 PR (F1)
— — — — — — avec épinette	F1 S	F1 S (F1)	F1 S (F1)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (F1)	F1 E (F1)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB S	BB S (F1)	BB S (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (F1)	BB E (R)
— — — — avec pin blanc	BB P	BB P (F1)	BB P (R)
— — — — avec pin rouge	BB PR	BB PR (F1)	BB PR (R)
— — — — avec pin gris	BB PG	BB PG (F1)	BB PG (R)
Bouleau à bouleau blanc avec pin rouge	F2 PR	F2 PR (F2)	F2 PR (R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F3 P	F3 P (F3)	F3 P (R)
— — — — avec pin rouge	F3 PR	F3 PR (F3)	F3 PR (R)
Peuplerie avec sapin	Pe S	Pe S (F)	Pe S (R)
— — — avec pin blanc	Pe P	Pe P (F)	Pe P (R)
— — — avec pin rouge	Pe PR	Pe PR (F)	Pe PR (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (F)	Pe E (R)
Chênaie rouge résineuse	Cr R	Cr R (F)	Cr R (R)
Feuillus résineux	F R	F R (F)	F R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (F1)	M F1 (R)
— — — — — — sur station humide	M F1h	M F1h (F1)	M F1h (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F	
— — d'essences intolérantes	F1	
— — d'essences tolérantes	F2	
— — d'essences	F3	
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BB	
— — à bouleau blanc	BB1	
— — à bouleau jaune	BJ	
Chênaie rouge	Cr	
Frênaie	Fr	
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Fr BB	
— — à bouleau jaune	Fr BJ	
— — à feuillus d'essences intolérantes	Fr F1	
— — à feuillus d'essences tolérantes	Fr F2	
Plantation d'érable à sucre	Sa	
— — de peuplier faux-tremble	Pe1	
— — de peuplier hybride	Pe2	
— — de peuplier baumier	Pe3	
— — de tilleul d'amérique	Ti Am	

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	sd
Dénudé et semi-dénudé humide	sdh
Aulnaie	T

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (mares et lacs)	E
Ligne de transport d'énergie (emprise)	A
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	U

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle	cp
Coupe partielle plus épaisse légère	cpl
Coupe totale	ct
Epidémie légère	ep
Brûlis partiel	brp
Brûlis	br
Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ch
Epidémie sévère	ep
Chablis	ch
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE — CLASSES	TYPES DE	FORÊT ÉTAGÉE — CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	21-40	80-20	20-80
50	41-60	90-30	30-90
70	61-80	90-50	50-90
90	81-100	90-70	70-90
120	101et plus	120-70	70-120

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Plus de la moitié des tiges ont moins de 50 ans
Vieilleuse inéquienne: Plus de la moitié des tiges ont plus de 50 ans

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 50 %	+
Forte	51 à 75 %	++
Abrupte	76 % et plus	+++

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les fonds publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1B1C3 cp 50+ 6 — classe de densité, classe de perte, classe de hauteur, groupement d'essences, sous-group. d'essences, classe de pente
6 C5 c1 60 P1 — classe de perte, classe d'âge, groupe de l'origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR (BUR. D'ING. FOR. : BLAIS, McNEIL & ASS.) SIGNATURE
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR (BUR. D'ING. FOR. :) SIGNATURE

Carte forestière (Photographie aérienne : 1988 / Année de publication : 1988 / Année de révision :)

Divisions territoriales en date du : 1/15/89
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 5
Unité de gestion: 51-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 1
Mode de tenure ou de gestion: 000°00'20"
Bloc d'aménagement:
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 20500*
Bassin primaire: 1
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée: 511*
Municipalité: 35580*
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 9027*
Région écologique: 2d
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 580 L'OR BLANC*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-H-16	21-E-13	21-E-14	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-H-9	21-E-12	21-E-11	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-H-8	21-E-5	21-E-6	

21 E /12 N. O.